

J'aimerais qu'on fasse un compromis mais je ne peux pas le demander au ministre des Postes car ce n'est pas de son ressort. Je reviens à ce que je disais. Le premier ministre suppléant pourrait peut-être nous dire pourquoi le projet de loi contient cet article et pourquoi le pouvoir doit être enlevé aux hommes d'affaires et remis entre les mains du COJO. Certains prétendent qu'il y a eu des précédents et que des mesures législatives semblables avaient été adoptées pour EXPO 67. C'est d'ailleurs exact, à cette différence près que les fabricants, commerçants et individus avaient reçu quatre ans de préavis. EXPO 67 était en 1967 mais le bill concernant EXPO a été présenté 4 ans plus tôt donc nous étions avertis. Je dis que ce cas est sans précédent. C'est une situation dangereuse, et bien plus dangereuse qu'on ne croit parce qu'elle établit un précédent permettant aux corporations et à quelques organismes du gouvernement de fronder la loi sur les marques de commerce et finalement de la rendre caduque. Les corporations et organismes gouvernementaux pourront invoquer ce bill sans tenir compte de la loi sur les marques de commerce. Je trouve donc que nous sommes en présence d'un triste état de choses et j'espère que j'ai réussi à faire ressortir toutes ces lacunes.

Bien qu'il s'agisse d'un bill plus ou moins relié aux finances, nous n'avons pas eu l'occasion de questionner le ministre des Finances au stade du comité. Cette partie du bill a l'air d'une plaisanterie. Elle a été rédigée en toute hâte. Il a été reconnu qu'elle contenait des erreurs. Si ces erreurs avaient été reconnues plus tôt, on aurait su ce qu'il en était sur la question des marques de commerce. Cette question aurait dû faire l'objet d'une des toutes premières mesures législatives. Ce n'est pas juste avant les Jeux olympiques qu'il fallait s'en occuper. Je répète que cette partie du bill est une honte.

Une voix: Une honte?

M. Jelinek: Oui. Il est honteux d'entendre quelqu'un de l'autre parti faire un tel commentaire puisqu'il est évident qu'il n'a pas lu l'article en question.

● (2140)

Je suis tout à fait d'avis qu'il faut aider le COJO et les Jeux olympiques mais non aux dépens des fabricants, et c'est ce que le bill tend à faire. J'espère que le gouvernement voudra modifier le bill, peut-être même en supprimant la disposition visant la rétroactivité. Seul le ministre de qui relève cette partie du bill peut le faire. Même si le ministre des Postes (M. Mackasey) n'a pas d'autorité à l'égard de cette partie du bill, j'espère qu'on trouvera le moyen d'y voir.

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je considère comme un privilège l'occasion qui m'est offerte de parler de cette motion. Si les Jeux comportaient une section pour les jongleurs, le maire de Montréal devrait avoir la permission de participer à ce concours et je suis certain qu'il remporterait la médaille d'or.

Il est temps, je pense, de faire une rétrospective historique des Jeux. J'imagine les organisations des Jeux olympiques d'il y a 2,000 ans, à Athènes, se préoccupant de l'amphithéâtre dont ils vont doter la ville et du projet de réunir des millions de dollars nécessaires pour tenir les Jeux, du nombre de pièces à faire frapper, du nombre de timbres à faire imprimer, à qui délivrer le brevet sur tous les produits qui seront vendus à l'occasion de la tenue des Jeux olympiques. Il me semble que le centre d'intérêt est passé du but réel des Olympiques à la mise en scène, aux

Jeux olympiques—Financement

installations, à la chorégraphie plutôt qu'à l'aptitude physique.

Le ministre nous dirait-il s'il a des chiffres permettant d'établir la comparaison entre les sommes dépensées pour l'aspect matériel des Jeux, les bâtiments et la publicité et les sommes consacrées à mettre nos athlètes en bonne forme. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) se rend-il vraiment compte de la nécessité d'aider les athlètes à conserver la forme? Sur le budget de son ministère, combien dépense-t-il pour faire en sorte que la prochaine génération de Canadiens et de Canadiennes soit en bonne forme physique? Là encore, on s'occupe de mise en scène, de présentations, d'impressions plutôt que des personnes. On s'inquiète des structures, et non pas des athlètes. Disons en passant que si les athlètes doivent compter sur les timbres, ils sont battus d'avance.

Les députés reçoivent sûrement comme moi des lettres adressées par les sociétés canadiennes, les entreprises de mise en bouteille, etc. Voici ce que dit l'une de ces lettres:

... nous espérons de la sorte non seulement améliorer la classe des amateurs canadiens, mais encore sensibiliser les gens à l'importance de la bonne forme physique.

Il n'y a pas lieu de se féliciter lorsque ce sont les sociétés commerciales, qui ont d'ailleurs un intérêt à l'affaire, qui parlent de sensibiliser la population à la nécessité d'être en bonne forme physique, alors que le gouvernement ne parle que de battre monnaie, de slogans, de brevets, etc. Pour faire bien voir dans quelle situation nous nous trouvons, j'aimerais citer aux députés un article du *Globe and Mail*, numéro du mardi 17 juin. On y lisait des déclarations intéressantes faites par M. Rousseau, du comité d'organisation. Elles mériteraient de figurer comme perles dans un journal littéraire. Permettez-moi de citer un extrait d'anthologie dont ce monsieur s'est rendu coupable au cours de la conférence de presse en question. Je cite:

Les jeux vont s'autofinancer en ce qui nous concerne, mais il va falloir tout simplement que les gouvernements nous autorisent à faire certaines choses, déclare M. Rousseau.

Je demande aux députés de bien savourer ces mots ubuesques. Les jeux vont s'autofinancer quant à nous, mais il va falloir tout simplement que le gouvernement nous autorise à faire certaines choses. Comme ce serait bien d'avoir des programmes qui s'autofinancent de la sorte!

Permettez-moi de vous citer la deuxième perle et peut-être alors s'est-il écarté de ses vieilles habitudes pour verser dans l'honnêteté lorsqu'il a déclaré: «nous étions dans des sables mouvants et nous nous battions». Ce qui est triste, c'est qu'il ne se bat pas pour les athlètes ou pour leur entraînement, mais pour les édifices, la réputation de Montréal et tous les détails physiques autour desquels on fera la chorégraphie des Jeux.

Permettez-moi de vous citer une autre perle. L'article déclare:

Il a dit que si les journalistes n'avaient pas tellement insisté pour connaître le coût des Jeux il y a quatre ans, il ne serait pas dans l'obligation aujourd'hui d'expliquer la raison du déficit.

N'est-ce pas merveilleux? Voilà ce qu'on appelle de la comptabilité à la montréalaise. Si vous ne leur demandez pas quels sont les faits, ils n'auront jamais à les justifier.

En voici une de plus. L'article déclare:

M. Rousseau a expliqué que les chiffres donnés par le maire en décembre dernier étaient inférieurs parce que les planificateurs ont légèrement remanié les coûts au printemps.